



Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15 (dont 1 procuration)
Date de la convocation		
31 octobre 2014		
Date d'affichage		
31 octobre 2014		

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 5 janvier 2015

Délibération n° 2015-02

L'an deux mille quinze et le cinq janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Patrick LABERNADIE, Maire.

Présents : Patrick LABERNADIE, Anne-Marie BARRAQUE, Jacques BELTRAN, Chantal BECAAS, Guy CLAVERE, Marie PEES, Laurent MARQUE, Marie-Christine GARROCCQ, Paul LAMOURE, Etienne CURT, Jean-Michel BASCUGNANA, Marie-Claude PINOUT, Jean-Jacques ALBIRA Solange BECAAS, Richard BELLON

Excusés :

Secrétaire de séance : Paul LAMOURE

Objet : Approbation du procès-verbal du 12 décembre 2014

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du procès-verbal rédigé suite à la séance du Conseil Municipal du 12 décembre 2014.

M. Albira demande que des modifications soient apportées au procès-verbal.

Vu le procès-verbal modifié,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'adopter le procès-verbal du 12 décembre 2014.

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé les membres présents
Pour extrait conforme, le 7 janvier 2015.*

Le Maire,

Patrick LABERNADIE.